

Nouvelles du CCR



Mise à jour du **Conseil canadien pour les réfugiés**

Octobre 2017

Les réfugiés sont nos voisins, ils méritent d'être traités avec dignité.

Après une longue et pénible journée à la recherche de sécurité, Stéphanie* est finalement arrivée au Canada. « *Je ne peux pas retourner en Haïti* », dit-elle, « *Je préfère mourir plutôt que retourner au pays qui ne m'a pas protégée quand j'étais violée* ».

L'histoire individuelle de Stéphanie risque de se perdre devant l'accent mis sur les milliers de personnes qui ont traversé la frontière des États-Unis au Canada cet été. Heureusement, les différents paliers du gouvernement ont répondu de façon positive à ce nombre croissant de demandes d'asile. Au Conseil canadien pour les réfugiés, nous avons donné activement au gouvernement fédéral la rétroaction de la réalité et des besoins sur le terrain, avec quelques bons résultats.

Une des principales préoccupations du CCR est d'assurer que tout le monde est traité avec humanité et que ceux qui nécessitent de la protection la reçoivent et que leurs besoins fondamentaux sont satisfaits.

En juillet, avec Amnesty International et le Conseil canadien des églises, nous avons lancé une contestation judiciaire de la désignation des États-Unis comme tiers pays sûr pour les réfugiés.

« Cette entente incite des personnes désespérées à recourir à des mesures désespérées qui pourraient mettre leur sécurité et même leur vie en péril », dit Loly Rico, présidente du Conseil canadien pour les réfugiés. « Du point de vue de l'humanité, des droits de l'homme et d'une gestion responsable à la frontière, l'Entente sur les tiers pays sûrs doit être suspendue. Le gouvernement canadien n'a aucune raison convaincante de ne pas prendre cette décision. »

Stéphanie a vécu et travaillé aux États-Unis sous le statut de protection temporaire pendant les cinq dernières années. Après les annonces récentes de la politique américaine, Stéphanie craint que les États-Unis n'assurent plus sa protection et qu'elle soit obligée de retourner dans son pays d'origine. Maintenant, son seul espoir est de trouver un havre de sécurité permanent au Canada.

Malheureusement, l'Entente sur les tiers pays sûrs fait en sorte qu'elle ne peut pas traverser la frontière à un point d'entrée officiel et être admise à faire une demande d'asile au Canada.

Grâce à votre soutien, le CCR a pu prendre des mesures pour protéger les droits et la dignité de toutes les personnes comme Stéphanie qui sont à la recherche de protection au Canada.

Il est temps de donner l'exemple. Encore.

Avec votre aide, le Conseil canadien pour les réfugiés a également lancé une campagne pour promouvoir les attitudes accueillantes envers les réfugiés. Cette campagne vise aussi à lutter contre les réactions négatives constatées dans certains secteurs de la société envers ces personnes à la recherche de sécurité au Canada.

À cette occasion, nous demandons également au gouvernement canadien de s'engager à réinstaller plus de réfugiés et de faire des réformes nécessaires du système de détermination du statut de réfugié.

Les réfugiés font partie de notre tissu social, mais leur voix et leurs contributions sont souvent ignorées. Grâce à votre soutien, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la rectification des faits et des enjeux sur les réfugiés. Nous avons également réussi à fournir aux défenseurs des droits des réfugiés des outils nécessaires pour qu'ils puissent réaliser leur travail de manière efficace.

Merci de faire la différence et de nous aider à accomplir notre mission.

**Nom fictif afin de protéger l'identité du personnage.*



En savoir plus

Dans le cadre de l'Entente sur les tiers pays sûrs, en vigueur depuis 2004, le Canada et les États-Unis se sont désignés mutuellement comme pays sûrs pour les réfugiés. Cela mène au renvoi de la plupart des demandes d'asile présentées à la frontière canado-américaine.

Le Conseil canadien pour les réfugiés s'oppose à cette Entente parce que les États-Unis ne sont pas un pays sûr pour tous les réfugiés. Le CCR dénonce également l'objet et l'effet de réduire le nombre de réfugiés à la recherche de protection au Canada.

<http://ccrweb.ca/fr/contester-designation-tiers-pays-sur>

Bienvenue aux réfugiés

Le Canada est une nation d'immigrants. Nous avons la capacité de réinstaller plus de réfugiés et le gouvernement doit prendre de l'avant au nom de tous les Canadiens.

Ceux qui sont arrivés comme réfugiés contribuent à la société de plusieurs façons parce qu'ils ont du talent et qu'ils renforcent nos collectivités. En tant que défenseurs des droits de l'homme, nous devons montrer notre soutien et notre respect à toutes ces personnes qui sont à la recherche d'une meilleure vie.

<http://ccrweb.ca/fr/temps-de-donner-lexemple>



La presse en parle

[Il est temps de donner l'exemple : ce que le Canada doit faire en réponse aux demandeurs d'asile traversant la frontière](#) – Communiqué de presse du CCR, août 2017

[Entente sur les tiers pays sûrs: les tribunaux interpellés](#) – La Presse, juillet 2017

[Federal government works to clarify immigration policies for public](#) - The Globe And Mail, septembre 2017. (Article en anglais)